

L'origine du nom de famille Jomini

Autor(en): **Aebischer, Paul**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Zeitschrift für schweizerische Geschichte = Revue d'histoire suisse**

Band (Jahr): **19 (1939)**

Heft 4

PDF erstellt am: **25.04.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-73894>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

L'origine du nom de famille *Jomini*.

Par Paul Aebischer.

L'article *Jomini* de l'*Enciclopedia italiana*, dû à la plume du général P. Schiarini, mentionne que Enrico Jomini, général et écrivain militaire suisse, est « nato a Payerne (cantone di Vaud) di famiglia d'origine italiana »¹: et c'est à juste titre que M. P. Chessex s'est élevé contre cette assertion, remarquant que « cette erreur procède d'une ancienne légende accréditée encore ici et là dans notre canton, et suivant laquelle le nom de *Jomini* viendrait du latin *Gemini* « jumeaux », par l'intermédiaire de l'italien »². On peut ajouter encore que ce ne sont pas les écrivains militaires italiens qui sont responsables de l'annexion de Jomini aux gloires militaires de la péninsule: si M. Schiarini a sans doute puisé ce renseignement dans un ouvrage du major Marselli³, ce dernier le devait à son tour au premier, et au plus important des biographes du général Henri Jomini, Ferdinand Lecomte, qui a été le premier à traiter de l'origine de la famille Jomini. Après avoir dit que Henri Jomini naquit à Payerne le 6 mars 1779, il ajoute en effet que « la famille Jomini, originaire d'Italie, est établie depuis plusieurs siècles dans le canton de Vaud »⁴; et il ne faut pas s'étonner si nous retrouvons cette erreur dans plus d'une publica-

¹ *Enciclopedia italiana*, vol. XIX (1933), p. 446.

² P. Chessex, *A propos du nom de famille Jomini*, article de quelques lignes paru dans la *Revue* de Lausanne en date du 6 janvier 1934, et reproduit dans le *Démocrate* de Payerne du 13 janvier 1934, ainsi que dans le *Courrier de La Côte* du 21 janvier 1934.

³ Maggiore Marselli, *Il generale Jomini*, *Rivista militare italiana*, ser. 3, vol. II (1869), p. 394. Cet auteur précise que « Enrico Jomini nacque a Payerne..., da una famiglia di origine italiana, e però io pronunzio italianamente un nome di fattura italiana ».

⁴ F. Lecomte, *Le général Jomini, sa vie et ses écrits*, Paris 1860, p. 1.

tion postérieure qui traite du même sujet, si Sainte-Beuve, par exemple, remarque que le général « est Suisse et très Suisse », mais « que sa famille, comme le nom l'indique, était d'origine italienne, mais depuis longtemps établie dans le pays de Vaud »⁵. Ce n'est guère que dans le *Dictionnaire historique et biographique de la Suisse*, que M. Maxime Reymond a très justement soutenu la thèse de l'origine purement vaudoise et payernoise de la famille Jomini, dont il signale une graphie *Jaumininer* en 1419⁶.

S'il est vrai que le général Jomini a été Suisse et très Suisse, il est vrai aussi que sa famille est, aussi haut qu'on peut remonter, de bonne souche broyarde; et tout laisse supposer, la forme du nom comme le reste, qu'elle est autochtone. Dès le commencement du XV^e siècle, en effet, nous la trouvons fixée aux environs de Payerne, à Corcelles: et nul doute que si, justement pour cette région les documents plus anciens ne faisaient pas presque complètement défaut, nous ne l'y rencontrerions bien antérieurement. Car les formes les plus anciennes de ce nom de famille, comme

Johannis *Janinier* [pour *Jaminier*], 1406 (Archives de l'Etat de Fribourg, Terrier de Montagny n° 138, f° VI^{xx}XIII)

Jo. *Janynyer*..., Nycodi *Janynyer*, 1406 (Id., ibid., n° 137, f° LV)

Jaquetus *Ja^uminier* de Corcellis, 1407 (Archives cantonales vaudoises, Notaire P. de Trevaul, vol. 1¹, f° XXXVII)

Johannis *Ja^uminier* de Corcelles, 1416 (Id., ibid., vol. 1², f° XXXII)

Johannis *Ja^umynyer*, 1430 (Id., Terrier de Payerne F^m 3, 2^e partie, f° X^{vo})

Peroneta... uxor Johannis *Ja^uminiez*, 1483 (Archives de l'Etat de Fribourg, Terrier de St-Aubin n° 23, f° VIII^{vo})

Nycod *Jaulminie*, 1613 (Id., Terrier de Montagny n° 79, f° 631) de même que les graphies *Jomignie*, *Jaulmeniez*, *Jomeni* des actes payernois du XVI^e siècle, suffisent pour démontrer que l'origine italienne de ce nom de famille n'est qu'un mythe: si la forme patoise était encore usitée aujourd'hui, elle sonnerait certainement *dzômenî*, avec un *o* long et un *i* accentué long aussi.

⁵ Sainte-Beuve, *Le général Jomini*, Paris 1869, p. 10.

⁶ *Dictionnaire historique et biographique de la Suisse*, t. IV, p. 289.

Quant à la graphie ancienne *Ja^uminier*, elle s'explique aisément: nous sommes en présence d'une formation onomastique tardive en *-hari* ajouté à un nom de personne d'origine germanique *Galaman*, qu'on rencontre assez fréquemment, sous les formes *Galiman*, *Galeman*, *Calaman*, *Caleman*, *Kalmannus*, à partir du VIII^e siècle — il y en a un exemple dans le *Polyptique d'Irminon*⁷, un autre chez Frédégaire, pour ne citer que ceux-là —; et ce *Galaman* est rattaché par Förstemann à un radical *gal* qui se retrouverait dans le verbe *galan* « chanter »⁸.

Remarquons immédiatement que ces formations en *-hari* ajouté sur le tard à des noms solennels germaniques, à des accusatifs d'hypocoristiques, à des noms d'origine chrétienne aussi, sont tout autre chose que rares: dans un terrier de la fin du XIV^e siècle contenant des noms de personnes qui ont habité dans la région de Grandcour-St-Aubin, j'ai trouvé par exemple un « *Aymonier* filz Aubert », un « *Willermier* fiz *Aymonier* », « *Nicholyer* Pustot de Chevros », « *Johannier* fiz *Aymonier* de Valons », « *Bavonier* dou Clos de Foreys »⁹. Le *Regeste de l'abbaye de Hauterive* du P. Gumy fournit, à des dates diverses, les noms d'*Ansalmier*, *Aubertier*, *Bovonyer*, *Lorency*, *Nycollier*, *Reymondier*¹⁰, et j'ai moi-même recueilli jadis des noms comme *Anthonerius*, *Stephanerius* où nous trouvons la finale *-hari* ajoutée à un nom chrétien¹¹; d'autres comme *Girardierius*, *Uldrisherius*, *Jordanerius* où cette même finale suit un nom solennel germanique¹², d'autres enfin — et ce sont je crois, les plus nombreux — où *-hari* s'ajoute à un nom à l'accusatif, comme dans *Bosonerius*, *Emoniers*, *Perronerius*, *Ugoniers*, *Vionerius*¹³, liste qu'il ne serait certes pas difficile d'allonger.

⁷ A. Longnon, *Polyptique de l'abbaye de Saint-Germain des Prés*, t. I, Paris 1895, p. 313.

⁸ E. Förstemann, *Allddeutsches Namenbuch*, 2. Aufl., Bonn 1900, col. 591.

⁹ Archives de l'Etat de Fribourg, Terrier d'Estavayer n^o 123b, f^{os} VI, VII, VIII et IX.

¹⁰ P. J. Gumy, *Regeste de l'abbaye de Hauterive*, Fribourg 1923, n^{os} 306, 1372, 2126, 1326, 1971 et 1340.

¹¹ P. Aebischer, *Sur l'origine et la formation des noms de famille dans le canton de Fribourg*, *Biblioteca dell'Archivum romanicum*, ser. II, vol. 6, Genève 1923, pp. 45 et 56.

¹² P. Aebischer, *op. cit.*, p. 45, note 4.

¹³ P. Aebischer, *op. cit.*, p. 56.

Ces différents exemples, pris non seulement sur territoire fribourgeois, mais dans ce qui fait aujourd'hui le canton de Vaud et celui du Valais, montrent que c'était là un mode de formation, aux XIV^e et XV^e siècles surtout. Il était cependant connu antérieurement déjà: un «*Perier Ansalmier*» est mentionné à Bouloz¹⁴, semble-t-il, aux alentours de 1200, et le *Cartulaire de Notre-Dame de Lausanne* livre les noms de «*Umbersier d'Essertines*» en 1218, et de «*Peroniers et Ugoniers nepotes... Alberti*» à St-Cierge vers 1228¹⁵.

Sans doute s'attendrait-on justement à ce que *-hari*, dans le composé *Galiman + hari* que je postule, soit traité comme tout suffixe *-ariu* non précédé de palatale: c'est-à-dire qu'on serait en droit de trouver des formes anciennes comme *Jaulminey*, *Jau-miney*. Or, chose bizarre à première vue, la finale des graphies que nous connaissons de notre nom de famille, *-ie*, correspond à celle que l'on rencontre dans les anciens documents fribourgeois quand *-ariu* est précédé d'une palatale: Girardin donne, en effet, pour le fribourgeois du XV^e siècle, *masalley*, *massalle*, *massalleir* < *macellariu*, *charbune* < *carbonariu*, *chandelle* < **candelariu*, *mortey*, *morte* < *mortariu*, pour ne citer que ces cas, qui s'opposent à *acie* < **aciariu*, *Bergie* < **vervecariu*, ou *planchie* < **planchariu*, *clochie* < **cloc-cariu*¹⁶, ce qui correspond exactement à ce que M. Jeanjaquet a remarqué en ce qui concerne un document fribourgeois de 1413, qui a *maruglei* < *matriculariu*, *ovrei* < *operariu*, mais *clochie* < *cloccariu*¹⁷. Mais — et c'est ce qui explique l'anomalie signalée — il ne semble pas que la finale *-hari* ait toujours été traitée suivant les strictes règles

¹⁴ P. J. Gummy, op. cit., n° 306, p. 106.

¹⁵ *Cartulaire du chapitre de Notre-Dame de Lausanne*, Mémoires et Documents p. p. la Société d'histoire de la Suisse romande, f. VI, pp. 121 et 183.

¹⁶ J. Girardin, *Le vocalisme du fribourgeois au XV^e siècle*, Zeitschrift für romanische Philologie, Bd. XXIV (1900), pp. 212—213, § 22, et thèse de Fribourg, Halle a. S. 1900, pp. 14—15.

¹⁷ J. Jeanjaquet, *Un document inédit du français dialectal de Fribourg au XV^e siècle*, Aus romanischen Sprachen und Literaturen, Festschrift Heinrich Morf, Halle a. S. 1905, pp. 283 et 284.

de la phonétique. Un nom de famille comme *Rossier*, qui a certainement comme base un composé *Ross + hari*, est prononcé *rochî* à Mannens, à Autigny, à Avry-sur-Matran, *rosî* à Middel; un nom *Bersier*, qui doit s'expliquer par *Al]bertus + hari*, ou *Hum]bertus + hari*, se dit *bèsî* à Font; un nom comme *Marmy*, qui correspond étymologiquement à *Wilhelmus + hari*, a *marmî* comme forme patoise à Font et à Neyruz: et, dans ce dernier cas, cet *-î* a même passé dans la graphie officielle. Et, comme composé tardif en *-hari* ajouté à un accusatif, nous avons le nom de famille *Bovigny*, qui est certainement identique au nom de personne *Bovonerius* mentionné à Cournillens en 1310¹⁸, or ce nom de famille est prononcé *bovignî* à Vuisternens-en-Ogoz, endroit dont cette famille est originaire¹⁹. Pour le dire en passant, le nom du hameau de *Bovigny*, sur territoire d'Avry-devant-Pont, ne doit pas du tout, comme l'a fait M. Stadelmann, s'expliquer par une dérivation en *-acu* d'un gentilice latin **Bovinius* formé sur *Bovius*: c'est tout simplement un anthroponyme devenu toponyme, ce que reconnaît d'ailleurs ce même savant, qui ajoute que « ces terres peuvent avoir reçu ce nom d'un propriétaire plus récent »²⁰. Au surplus, dans cette même région de Payerne dont sont originaires les Jomini, nous avons en 1406 un « Jaquetus filius quondam Perrodi *Martinerii* »²¹, nom de famille écrit aujourd'hui *Martignier*.

Il est vrai que, une fois admis ce traitement non phonétiquement régulier — et dû sans doute à quelque influence analogique

¹⁸ P. J. Gummy, *op. cit.*, n° 964, p. 351.

¹⁹ Ce nom de famille est attesté dans cette localité dès le milieu du XIV^e siècle, car, à la place de « *Johannetus Bonomer* » habitant Vuisternens-en-Ogoz en 1356 (P. J. Gummy, *op. cit.*, n° 1420, p. 517), il convient de lire, comme l'a fait le compilateur de l'index, M. G. Corpataux, « *Johannetus Bouonier* », de même qu'il faut transformer en « *Bovonyer* » le nom de « *Johannes Bononyer* » habitant le même endroit en 1444 (P. J. Gummy, *op. cit.*, n° 2126, p. 356).

²⁰ J. Stadelmann, *Etudes de toponymie romande*, Archives de la Société d'histoire du canton de Fribourg, t. VII, Fribourg 1902, p. 267, et thèse de Fribourg, Fribourg 1902, p. 24.

²¹ Archives de l'Etat de Fribourg, Terrier de Montagny n° 138, 2^e partie, f° XXXVI.

— de la finale *-hari* dans certains noms de famille, nous aurions le droit d'avoir, non pas un *Jomini*, mais un *Jomigny*. Cette forme a du reste existé: M. A. Burmeister, l'érudit connaisseur de l'histoire payernoise, veut bien me communiquer que dans une liste de Payernois qui marchèrent avec l'armée bernoise, en janvier 1536, liste conservée dans le *Manual* du Conseil, figure un « P. *Jomignie* ». Mais il semble que ce soit la graphie avec *-n-* non palatale qui ait prévalu. Cela s'explique, je crois, par le fait qu'il serait vain de s'en tenir trop strictement aux lois phonétiques, pour l'étude étymologique des noms de famille. N'oublions pas, en effet, que le nom de famille, dans les campagnes, et même dans les petites villes, n'est souvent pas usité dans la pratique, remplacé qu'il est par des surnoms ou des sobriquets. Il n'y a la plupart du temps qu'une existence purement officielle²²: et c'est là ce qui explique que, très fréquemment, les noms de famille n'ont pas de forme patoise; c'est là ce qui explique aussi qu'il y a des siècles déjà, la forme écrite faisait prime sur la forme parlée, que cette dernière était le plus aisément du monde influencée par la forme employée par les notaires, par les commissaires aux extentes, par les curés. Le nier serait nier l'évidence: telle l'origine bureaucratique, notariale de la finale *-y* de noms de famille vaudois comme *Pillichody*, *Warnéry*, *Vuillamy*, *Corthésy*, *Winandy*²³ — finale qui, par l'intermédiaire de l'usage notarial savoyard, provient d'Italie et s'identifie par conséquent au *-i* des noms de famille du centre de la péninsule, *-i* lui aussi d'origine notariale et non populaire —; telle encore l'adjonction, due à quelque ecclésiastique ou à quelque notaire de campagne pudibond, d'une finale *-us* au nom de famille fribourgeois *Conus*, dont la forme primitive *Cons*, cas sujet de *com es*, encore usitée au XVI^e siècle, était le malencontreux homonyme de *cunus*; telles encore les latinisations des noms de famille valaisans de *Sépibus*, de *Torrenté*, de *Defago*. C'est dire que, dans le cas qui nous occupe, étant donné le point de départ, soit la forme *Jauminier* du XV^e siècle, on a dû aboutir à *Jaumignie*, *Jauminie*, et que, la première de ces deux

²² Cf. P. Aebischer, *op. cit.*, pp. 107—110.

²³ Cf. là-dessus E. Muret, *Les noms de personnes dans le canton de Vaud*, in *Livre d'or des familles vaudoises*, Lausanne s. d., p. 10.

graphies ayant été évincée par la seconde — cela d'autant plus facilement que, assez souvent, des noms de lieu avaient une *-gn-* qui se prononçait *-n-*, comme, dans la région de Payerne, *Agnens* et *Magnens* ²⁴ —, on a abouti à *Jauminie*, *Jaumini*, et enfin *Jomini*.

²⁴ Cf. J. Stadelmann, *op. cit.*, pp. 298 et 326 des Archives et pp. 55 et 83 de la thèse.